

DEC-BAC en administration des affaires avec majeure en gestion des ressources humaines et mineure en gestion des entreprises

Entente entre le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Notez que les noms et les numéros de cours peuvent varier selon les cégeps.

TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS COMPARÉS		
Cours pouvant être reconnus du programme de baccalauréat avec majeure en GRH	Cours du programme Techniques de comptabilité et de gestion du CÉGEP-AT <i>(Pour la passerelle, l'équivalence des cours doit être démontrée si votre cote R est de moins de 26)</i>	Exigences afin d'obtenir la reconnaissance du cours
ADM1107 – Gestion des organisations	410-145-AT – Management 410-452-AT – Service à la clientèle	L'étudiant devra avoir maintenu une moyenne de 70 % pour l'ensemble des deux cours suivants : 410-145 – Management et 410-452 – Service à la clientèle.
ADM1191 – Travail en équipe, résolution de problèmes et gestion de soi		L'étudiant devra avoir complété son DEC en Techniques de comptabilité et de gestion avec une moyenne de 70 %.
ADM5105 – Environnement économique de l'entreprise	383-141-AT – Environnement économique de l'entreprise 410-462-AT – Commerce International	L'étudiant devra avoir maintenu une moyenne de 70 % pour l'ensemble des deux cours suivants : 383-141 – Environnement économique de l'entreprise et 410-462 – Commerce International.
FIN1113 – Administration financière	410-233-AT – Gestion du fonds de roulement 410-243-AT – Budgets et performance de l'entreprise 410-352-AT – Projet de financement et d'investissement	L'étudiant devra avoir maintenu une moyenne de 70 % pour l'ensemble des trois cours suivants : 410-233 – Gestion du fonds de roulement, 410-243 – Budgets et performance de l'entreprise et 410-352 – Projet de financement et d'investissement.
GPE1128 – Gestion des ressources humaines	410-125-AT – Gestion des ressources humaines 410-116-AT – L'entreprise et son environnement	L'étudiant devra avoir maintenu une moyenne de 70 % pour l'ensemble des deux cours suivants : 410-125 – Gestion des ressources humaines et 410-116 – L'entreprise et son environnement

Cours des programmes de baccalauréats en administration et en sciences comptables	Cours du programme Techniques de comptabilité et de gestion	Exigences afin d'obtenir la reconnaissance du cours
JUR1121 – Droit des affaires	410-137-AT – Droit des affaires 410-463-AT – Lancement d'entreprise	L'étudiant devra avoir maintenu une moyenne de 70 % pour le cours 410-137 – Droit des affaires et une moyenne de 70% pour l'ensemble des deux cours suivants : 410-137 – Droit des affaires et 410-463 – Lancement d'entreprise.
MAT1115 – Statistique appliquée à la gestion	201-131-AT – Statistiques appliquées à la gestion	L'étudiant devra avoir maintenu une moyenne de 70 % pour le cours suivant : 201-131 – Statistiques appliquées à la gestion.
MKT1114 – Administration marketing	410-126-AT – Marketing 410-258-AT – Représentation commerciale	L'étudiant devra avoir maintenu une moyenne de 70 % pour l'ensemble des deux cours suivants : 410-126 – Marketing et commerce international et 410-258 – Représentation commerciale.
SCO1908 – Introduction à la comptabilité	410-415-AT – Comptabilité 1 410-225-AT – Comptabilité 2	L'étudiant devra avoir maintenu une moyenne de 70 % pour l'ensemble des deux cours suivants : 410-415 – Comptabilité 1 et 410-225 – Comptabilité 2.
SCO2118 – Comptabilité Intermédiaire 1	410-225-AT – Comptabilité 2 410-435-AT – Comptabilité 3 410-445-AT – Comptabilité spécialisée	L'étudiant devra avoir maintenu une moyenne de 70% pour l'ensemble des trois cours suivants : 410-225 – Comptabilité 2, 410-435 – Comptabilité 3 et 410-445-AT – Comptabilité spécialisée.

Note : Dans le cadre de cette entente, les étudiants admis à l'un des programmes de certificat, se verront reconnaître les cours obligatoires du certificat seulement.

Merci de nous contacter pour plus de détails : sc-gestion@uqat.ca